

NICE : Port du masque en extérieur, réaction de Christian ESTROSI

Le tribunal administratif valide l'arrêté municipal du Maire de Nice sur le port du masque en extérieur, réaction de Christian ESTROSI.



« Je remercie le tribunal administratif d'avoir reconnu la validité de notre arrêté et le fait que le maire est bien fondé à prendre une mesure d'obligation du port du masque pour protéger sa population.

Après avoir été débouté le 10 juillet dernier sur l'affaire des aménagements cyclables du secteur du port, c'est la seconde fois que M. Le Gars est désavoué par la juridiction qu'il a lui-même présidée.

Nous invitons donc cet administré à ne plus troubler les

consciences et l'opinion publique en cessant de se prévaloir d'une qualité dont il ne semble plus digne et de chercher à se faire une notoriété autrement qu'en s'attaquant à des décisions aussi légales que légitimes visant à protéger la population. Son positionnement est d'autant plus politique que j'avais indiqué que mon arrêté s'appliquerait tant que le Préfet des Alpes-Maritimes n'aurait pas pris le sien, ce qui devrait être le cas dans les prochaines heures. Je ne reculerai sur rien pour protéger ma population. »

Suite aux propos outrageants qu'il a prononcés en marge du prétoire à l'encontre de Christian Estrosi, la Ville de Nice se réserve également le droit d'engager une action en justice à son encontre.